



Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski

30 rue de l'Église, case postale 40

Saint-Simon-de-Rimouski QC, G0L 4C0

Téléphone : (418) 738-2896

Courriel : admin@st-simon.qc.ca Site web : www.st-simon.qc.ca

Extrait du Procès-Verbal ou copie de Résolution

Municipalité de Saint-Simon

À la session ordinaire du conseil municipal de la

Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski

Tenue le 6 février 2017 et à laquelle étaient présents

Le maire **M. Wilfrid Lepage** de même que le directeur général, **M. Cédric Gagnon** et les conseillers suivants : M. Pierre M. Barre, M. Mario Riou, Mme Jacqueline D'Astous, M. Raymond Lavoie et Mme Guylaine Gagnon. M. Éric Bérubé était absent.

Résolution 17-R-019

5.4 HAVRE L'ÉCLAIRCIE – Demande d'appui

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

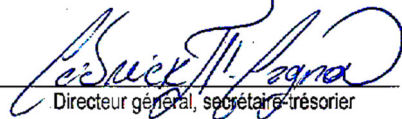
ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

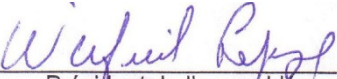
ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Mme. Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Saint-Simon-de-Rimouski municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

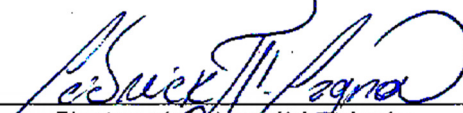
Saint-Simon, ce 6 février 2017


Directeur général, secrétaire-trésorier


Président de l'assemblée

Sous réserve de l'approbation du procès-verbal à une réunion subséquente.

EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ CE : 8 février 2017


Directeur général, secrétaire-trésorier

Transmis à : Havre l'Éclaircie